L'hon. M. ELLIOTT: Oui, plusieurs, parfois.

M. SPENCER: La clôture actuelle est-elle en fer?

L'hon. M. ELLIOTT: Non, en bois. Il y a de plus la décoration de la salle de danse, \$2,000. On demande aussi un pavillon de tennis, \$2,000, et d'autres salles de bain, vu de nouveaux besoins dans ce sens, \$1,500.

M. WOODSWORTH: Qu'est-ce que cela veut dire?

L'hon. M. ELLIOTT: Ce qui est dit. De plus, des tapis, \$2,000; de la vaisselle et de la verrerie, \$3,000. Voilà tous les détails que nous connaissons. La balance des \$50,000 sera employée pour les matériaux, pour les réparations générales aux bâtiments et pour les travaux des ouvriers.

M. IRVINE: Et les vieux meubles, que sont-ils devenus? Il devait y avoir aussi une certaine argenterie. Qu'en a-t-on fait?

L'hon. M. ELLIOTT: Tout y est encore. L'argenterie sert, mais il en faut d'autre.

M. IRVINE: Pour peu que cela continue, vous serez obligé de construire un entrepôt pour la vaisselle d'argent.

M. GARDINER: Le ministre peut-il expliquer le reste du crédit?

L'hon. M. ELLIOTT: Le reste est pour l'ameublement et les réparations en général.

M. GARDINER: Tout le crédit y passera?

L'hon. M. ELLIOTT: Que mon honorable ami n'en doute pas.

M. ADSHEAD: On trouve à la page 33 un crédit pour améliorations, ameublement, entretien, ainsi de suite. Je présume que le ministre nous fournira des détails à ce sujet.

L'hon. M. ELLIOTT: La question est pertinente, et je fournirai les détails de ce crédit. Il y a un personnel régulier de jardiniers et de journaliers.

. M. GARDINER: Passons aux détails.

L'hon. M. ELLIOTT: Un personnel régulier de 35 personnes. Les salaires des trentecinq hommes serviteurs représentent \$45,346. Puis il y a \$3,200 pour employés supplémentaires et \$11,463, pour réparations, achat de matériaux et le reste compris dans l'entretien général du domaine.

M. SPENCER: Compris dans les \$60,000.

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

M. SPENCER: Quel ameublement achète-t-on?

[M. Gardiner.]

L'hon. M. ELLIOTT: En prenant les salaires de ces trente-cinq hommes sur ce crédit, il ne reste rien pour l'ameublement mais je crois que le crédit a toujours été libellé ainsi. Il ne sert cependant plus à l'achat de meubles depuis des années, mais à la rétribution des serviteurs et à l'achat des choses nécessaires pour l'entretien du terrain.

M. GARDINER: Ces trente-cinq serviteurs sont-ils là à titre de favoris du pouvoir?

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne le crois pas. La plupart sont employés depuis des années comme jardiniers, sommeliers, ou autrement, et je ne crois pas que le favoritisme compte beaucoup là.

M. WOODSWORTH: C'est une allocation de \$50,000 et les détails fournis par le ministre ne représentent que \$16,000. Qu'advient-il de la balance?

L'hon. M. ELLIOTT: Les détails manquent.

M. WOODSWORTH: Vous n'avez pas d'estimation?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui. L'on estime que la différence couvrira les frais de réparations et d'entretien. D'après notre expérience passée, nous croyons que cela suffira.

L'hon. M. ROBB: Avant que l'article soit adopté...

L'hon. M. CHAPLIN: Il ne le sera pas tout de suite.

L'hon. M. ROBB: Alors, avant que mon honorable ami prenne la parole, je désire présenter les choses telles qu'elles sont apparues au ministère des Finances et au conseil de la trésorerie. Mon collègue, le ministre des Travaux publics, a fait observer que Rideau-Hall avait été fort négligé durant la guerre, mais ce n'est là qu'un aspect de la question. Durant la guerre, il a été bien fréquenté: c'était l'endroit de réunion de tous ceux qui avaient la direction des grands mouvements d'aide à la guerre, pour y deviser des moyens de réussir. La résidence du Gouverneur recevait non seulement les directeurs des œuvres de guerre mais aussi tous les personnages que les circonstances amenaient dans la capitale. J'avoue que de prime abord, le crédit proposé par mon collègue pour remettre Rideau-Hall dans un état dont le pays n'ait pas à rougir, parut considérable au conseil de la trésorerie. Mais l'on nous proposa d'aller juger par nousmêmes. Quand nous y sommes allés, nous avons été humiliés, à titre de Canadiens, de constater qu'à l'occasion du passage de visiteurs étrangers ou des réunions de Canadiens éminents des provinces, les gens de Rideau-